

BARÈME DES PRESTATIONS FORFAITAIRES D'EDF POUR LES CLIENTS RACCORDES EN BASSE TENSION DONT LA PUISSANCE EST INFÉRIEURE OU ÉGALE À 36 kVA DANS LES DEPARTEMENTS ET COLLECTIVITES D'OUTRE MER
Barème au 1er août 2024

Les délais standards affichés correspondent à des délais moyens de réalisation constatés, exprimés en jours ouvrés. EDF ne peut donc pas être tenue pour responsable d'un dépassement de ces délais.

TO = Télé Opération effectuable à distance dès lors que le point de livraison est équipé d'un compteur communicant.

Les échecs de télé Opérations sont traités sous un délai standard de 5 jours ouvrés.

Prestations		Prix en € HT	Délais standards	
			Sur site	TO
Mise en service / Résiliation	Mise en service à la suite d'un raccordement nouveau	44,68 pour client chèque Energie ou FSL Non facturée	10j ouvrés	J+1
	Mise en service sur raccordement existant	1,45 pour client équipé d'un Compteur Numérique 26,52 pour client non équipé d'un Compteur Numérique Non facturée	5j ouvrés	J+1
	Mise en service ou rétablissement dans la journée	123,95 avec déplacement sur site 49,59 à distance	J ou J+1	2h ou J+1
	Résiliation sans suppression du raccordement	Non facturée	5 j ouvrés	J+1
Prestations liées à une modification contractuelle ou de comptage	Modification de formule tarifaire et / ou de puissance souscrite			
	Diminution de puissance (toute situation sauf passage mono / tri ou inversement)	Non facturée	10j ouvrés	J+1
	Augmentation de puissance moins d'un an après la pose d'un Compteur numérique (avec ou sans déplacement)	Non facturée	10j ouvrés	J+1
	Augmentation de puissance moins d'un an après une baisse de puissance souscrite (avec ou sans déplacement)	46,63	10j ouvrés	J+1
	Augmentation de puissance à distance avec ou sans modification de tarif	3,51		J+1
	Modification de la formule tarifaire à distance	Non facturée		J+1
	Modification de puissance avec réglage de l'appareil de contrôle et avec ou sans modification de tarif	35,67	10j ouvrés	
	Modification de tarif avec programmation du compteur sur site	35,67	10j ouvrés	
	Passage de simple en double tarif ou inversement et changement de compteur	53,10	10j ouvrés	
	Modification de puissance avec changement du disjoncteur et avec ou sans modification du tarif	53,10	10j ouvrés	
	Modification de puissance avec réglage du disjoncteur et changement de compteur et avec ou sans modification du tarif	53,10	10j ouvrés	
	Modification de puissance avec changement de disjoncteur et de compteur et avec ou sans modification du tarif	64,22	10j ouvrés	
	Passage de mono à triphasé ou inversement	149,96	10j ouvrés	
Modification du dispositif de comptage sans impact sur le tarif ou la puissance souscrite				
Activation de la sortie télé-information du compteur avec déplacement	29,89	10j ouvrés		
Activation de la sortie télé-information du compteur sans déplacement	Non facturée		J+1	
Mise en place d'un système de télé-report des index	Devis	Date convenue		
Intervention pour impayé ou manquement contractuel	Réduction de puissance sur compteur numérique	3,22		
	Coupure ferme avec compteur numérique	35,45		
	Réduction de puissance ou coupure ferme sur compteur non numérique	50,39		
	Réduction de puissance pour clients avec " Chèque énergie" ou "FSL" sur compteur numérique	0,00		
	Coupure ferme pour clients avec " Chèque énergie" ou "FSL" sur compteur numérique	7,09		
	Réduction de puissance ou coupure ferme pour clients avec " Chèque énergie" ou "FSL" sur compteur non numérique	10,08		
	Rétablissement ou restauration de la puissance réduite	Non facturée	J ou J+1	2h ou J+1
Données de relève	Relevé spécial	29,89	10j ouvrés	
	Mise à disposition des index quotidiens et de la puissance maximale quotidienne (compteur communicant)	Non facturée		
Vérification des appareils	Vérification sur le dispositif de comptage			
	Vérification métrologique du compteur	322,05	10j ouvrés	
	Vérification visuelle du compteur	35,67	10j ouvrés	
	Intervention pour permettre la vérification des protections par un prestataire agréé (clients non résidentiels)	417,78	10j ouvrés	
	Passage de la propriété à la location du dispositif de comptage	Non facturée	Date convenue	
	Séparation de réseaux en Heures Ouvrées			
	en Heures Ouvrées	237,22	> 21 j ouvrés	
	Hors Heures Ouvrées	401,25	> 21 j ouvrés	
Mise sous tension pour essais des installations électriques (clients non résidentiels)				
Sans mise hors tension finale	166,98	10j ouvrés		
Avec mise hors tension finale	268,01	10 j ouvrés		
Contrôle de cohérence d'un dispositif de comptage par un compteur en doublon	230,10	10j ouvrés		
Raccordement et modification de raccordement	Raccordement	Devis	Date convenue	
	Déplacement de compteur/Déplacement et modification de raccordement	Devis	Date convenue	
	Déplacement d'ouvrages autres que le dispositif de comptage ou le raccordement	Devis	Date convenue	
	Suppression de raccordement	Devis	Date convenue	
Branchement provisoire et protection de chantier	Branchement provisoire - mise en service, résiliation et dé-raccordement *			
	Non fixe Isolé	163,86	Date convenue	
	Non fixe Groupé	98,32	Date convenue	
	Non fixe sur terrain semi équipé Isolé	130,76	Date convenue	
	Non fixe sur terrain semi équipé Groupé	78,45	Date convenue	
	Fixe isolé	83,08	Date convenue	
	Fixe Groupé	49,85	Date convenue	
	Protections de chantier			
Isolation du réseau nu Basse Tension par pose de matériels isolants				
Forfait pose / dépose	329,07	10j ouvrés		
Location mensuelle du matériel isolant, par portée	10,32			
Autres cas d'isolation du réseau	Devis	Date convenue		
Frais annexes d'intervention	Intervention express	35,83	Selon dispo	
	Enquête	29,89	10j ouvrés	
	Déconnexion ou reconnexion au potelet	401,57	Date convenue	
	Intervention de courte durée (< 15 mn)	29,89	10j ouvrés	
	Dédit: annulation de rdv par le client à moins de 2 jours	17,03		
	Déplacement vain: rdv manqué du fait du client	29,89		
Frais de gestion	Duplicata de document interne de moins de 12 mois	14,39		
	Forfait agent assermenté	442,19		
	Pénalités de retard pour non paiement dans les délais, avec minimum de perception - clients particuliers	15,00		
	Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (clients non particuliers)	40,00		
Prélèvements impayés (sauf clients "particuliers")	16,66			
Indemnisation client	Rendez-vous planifié non respecté par EDF	-29,89		

* : le coût des travaux de raccordement est facturé en sus, conformément au barème de raccordement